



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

- **Pour un ouvrage :**
PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.
- **Pour un article de périodique :**
IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.
- **Pour un article dans un ouvrage :**
ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.
- **Pour une thèse :**
OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Genre et châtements pour adultère dans le scandale sexuel de la Tour de Nesle (1314) 9-20

Amady GUISSÉ

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdouné 21-39

Kékré Arsène Constant Baudouin OBOUE

Le mal comme crise des valeurs spirituelles et morales : sens d'un recours augustinien 40-54

Fassinou Sédécon Franck DOVONOU

Zum Literatureinsatz im schulischen DaF-Unterricht im beninischen Kontext. Status Quo und Perspektiven 55-71

Eulalie Patricia ESSOMBA

Errance post-coloniale : de la ruralité précaire à l'urbanité marginale dans *afrika ba'a* de Rémy Medou Mvomo 72-84

Beaubia Stéphane WAYORO

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000) 85-96

Bi Naga Landry BOTTY

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée 97-109

Komenan Janvion KOUAKOU, Kouamé Kan KOUAKOU

Narratives of Reclamation: Deconstructing Misrepresentation of Africa and Africans in selected British Novels through African Literary Perspectives 110-123

Olive-Martial Kokoi ASSEU, Affélé A. P. OKOUTA

Influence de la presse écrite d'opinion sur les attitudes politiques des Ivoiriens 124-139

Célestin Koffi EWOOL, Péhouolossin SORO

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké 140-155

Moussa DIALLO, Souleymane YORO

La poésie pastorale peule : discours et chants des artistes nomades 156-170

Valentin NGOUYAMSA, Guylaine FOPA FODO

L'exploitation minière à Bétaré-Oya : encastrement social, dégradation environnementale et conflits d'usage des terres 171-186

Nadège Zang BIYOGHE

Actorialisation féminine de la spiritualité : vers la vocation divine de l'être dans le roman francophone moderne. Cas de *L'ange du patriache* de Kettly Mars, *Ekomo* de Maria Nsue Angüe et d'*Histoire d'Anou* de Justine Mintsá 187-203

Yacouba CISSAO, Siaka GNESSI

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines 204-217

Affoué Hélène AKE

Identification précoce de la dépression chez les adolescentes : l'apport de la communication sociale 218-234

Bob Emarculin LYAMANGOYE, Ida Sandrine MASSOLOU

Langue créole et subversion de la norme romanesque française dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau
235-251

Amanan Sidonie EZIGBA EPSE GOUETI

L'héritage de Claude Bernard : fondement indépassable ou modèle à dépasser ?
252-265

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké

Célestin Koffi EWOOL

Enseignant-Chercheur, Assistant
Université Virtuelle de Côte d'Ivoire
celestin.ewool@uvci.edu.ci

Péhouolossin SORO

Enseignant-Chercheur, Assistant
Université Virtuelle de Côte d'Ivoire
pehouolossin.soro@uvci.edu.ci

Résumé

Cet article analyse l'efficacité des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) dans l'amélioration de la performance de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. L'objectif principal est d'évaluer l'impact du crédit informel sur la rentabilité des activités économiques des femmes entrepreneures. L'étude mobilise des données primaires issues d'une enquête menée auprès de femmes entrepreneures à Bouaké, comprenant des bénéficiaires et des non-bénéficiaires des AVEC. L'analyse repose sur des statistiques descriptives, des régressions multivariées et une méthode d'appariement sur le score de propension afin de corriger les biais de sélection. Les résultats montrent que l'appartenance à une AVEC n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la rentabilité des activités, bien qu'elle contribue à la stabilisation des revenus et à la résilience financière. L'article recommande une intégration des AVEC dans des politiques plus larges combinant formation entrepreneuriale, accompagnement et accès aux marchés.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, Crédit informel, AVEC, Rentabilité, Côte d'Ivoire

Codes JEL : G21 – J16 – L26 – O17 – O55

Abstract

This article examines the effectiveness of Village Savings and Loan Associations (VSLAs) in improving the economic performance of women-owned business in Côte d'Ivoire. The main objective is to assess the impact of informal credit on the profitability of female entrepreneurship. The study uses primary survey data collected from women entrepreneurs in Bouaké, including both VSLA beneficiaries and non-beneficiaries. The empirical strategy combines descriptive statistics, multivariate regression analysis, and propensity score matching to address selection bias. The results indicate that VSLA membership does not have a statistically significant effect on business profitability, although it contributes to income stabilization and financial resilience. These findings suggest that informal credit mainly supports subsistence entrepreneurship rather than growth-oriented activities. The article recommends integrating VSLAs into broader entrepreneurship development policies that combine access to finance with entrepreneurial training, business support, and improved market access.

Key words: female entrepreneurship – Informal credit – Village Savings and Loan Associations – Business performance – Côte d'Ivoire.

JEL Codes : G21 – J16 – L26 – O17 – O55

Introduction

Le chômage demeure un défi structurel majeur dans les économies en développement, affectant de manière disproportionnée les jeunes et les femmes. En Côte d'Ivoire, malgré une dynamique de croissance économique soutenue au cours de la décennie, l'insertion professionnelle des femmes reste marquée par une forte précarité, une surreprésentation dans le secteur informel et un accès limité aux emplois salariés stables. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est largement présenté comme une alternative crédible au salariat, capable de stimuler la création d'emplois, de favoriser l'innovation et de contribuer à la réduction de la pauvreté. L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, 2004) souligne que l'entrepreneuriat constitue un déterminant central de la performance économique, notamment à travers la diffusion de l'innovation et l'amélioration de la compétitivité. L'entrepreneuriat féminin occupe une place particulière dans cette dynamique. Au-delà de sa contribution à la création de revenus et d'emplois, il est fréquemment associé à des objectifs plus larges d'autonomisation économique, de réduction des inégalités de genre et développement inclusif (MINNITI & Naudé, 2010). Toutefois, la littérature souligne que les femmes entrepreneures font face à des contraintes spécifiques qui limitent la transformation de leur activité en entreprises rentables et pérennes. Parmi ces contraintes, l'accès au financement apparaît comme l'un des obstacles les plus persistants. Les travaux théoriques et empiriques mettent en évidence que les femmes sont souvent exclues du crédit formel en raison, de l'insuffisance de garanties, de discriminations institutionnelles et de normes sociales défavorables, ce qui limite leur capacité d'investissement et de croissance (Becker, 1964 ; Carter et al., 2006 ; Brush et al., 2009).

Dans ce contexte, les mécanismes de financement alternatifs, et en particulier le crédit informel organisé, jouent un rôle central dans l'inclusion financière des femmes entrepreneures. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) constituent l'un des dispositifs les plus répandus en Afrique subsaharienne. Reposant sur l'épargne collective, la solidarité communautaire et l'accès à des prêts de proximité, les AVEC sont souvent présentées comme une réponse endogène aux défaillances des marchés financiers formels. La littérature sur la microfinance suggère que ces mécanismes peuvent améliorer l'accès au crédit, renforcer les capacités de gestion et stabiliser les revenus des ménages, en particulier pour les femmes (Armendàriz & Morduch, 2010). Toutefois, les résultats empiriques concernant leur impact sur la performance entrepreneuriale demeurent ambigus. En effet, si certaines études mettent en évidence des effets positifs du crédit informel sur la continuité des activités et de la résilience économique des entreprises féminines, d'autres soulignent des effets limités sur la croissance du chiffre d'affaires, la rentabilité ou la création d'emplois, suggérant que ces dispositifs peuvent davantage

soutenir des stratégies de survie que de véritables expansions économiques (Ndione, 2020 ; Kante, 2020). Cette ambiguïté soulève une question centrale dans le débat sur les politiques d'inclusion financière : le crédit informel, tel qu'opérationnalisé à travers les AVEC, constitue-t-il un levier efficace d'amélioration de la performance de l'entrepreneuriat féminin, ou se limite-t-il à pallier temporairement les contraintes de liquidité ?

En Côte d'Ivoire, les AVEC sont largement promues par les pouvoirs publics et les partenaires au développement comme un instrument de soutien à l'entrepreneuriat féminin, en complément des dispositifs formels de microfinance et des programmes publics d'accompagnement. Cependant, les évaluations empiriques rigoureuses de leur efficacité économique restent rares, en particulier celles qui comparent explicitement les performances des entrepreneures bénéficiaires et non bénéficiaires. Ce manque de preuves empiriques limite la capacité des décideurs à apprécier le rôle réel des AVEC dans la stratégie de promotion de l'entrepreneuriat féminin. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui vise à évaluer l'efficacité des AVEC en tant que mécanisme de crédit informel sur la performance des entreprises dirigées par des femmes en Côte d'Ivoire. Plus précisément, l'étude analyse dans quelle mesure la participation à une AVEC influence la rentabilité, la croissance du chiffre d'affaires et la création d'emplois des entreprises féminines, en comparaison avec les entrepreneures n'ayant pas bénéficié de ce dispositif. Le reste de l'article est organisé comme suit. La section 2 présente une description des AVEC en Côte d'Ivoire. La section 3 décrit la méthodologie adoptée et les données mobilisées. La section 4 expose les résultats empiriques et leurs discussions. Enfin la section 5 montre une conclusion.

1. Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) en Côte d'Ivoire : fondements empiriques et apports pour l'entrepreneuriat féminin

Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC), également connues sous l'appellation anglophone *Village Savings and Loan Associations (VSLA)*, constituent un dispositif de finance informelle structuré, initialement développé par CARE International au Niger dans les années 1990 avant d'être progressivement diffusé en Afrique subsaharienne (Allen & Panetta, 2010 ; CARE, 2022). En Côte d'Ivoire, les AVEC se sont imposées comme un instrument central de promotion de l'inclusion financière des populations vulnérables, en particulier des femmes entrepreneures évoluant dans les secteurs informel et semi-formel, avec l'appui des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

Fondements conceptuels et organisationnels des AVEC

Les AVEC reposent sur une logique d'auto-financement communautaire, combinant épargne régulière, octroi de crédits internes et solidarité sociale. Selon Allen et Hobane (2004), ce modèle vise explicitement à répondre aux défaillances des marchés financiers formels dans les contextes ruraux et périurbains, caractérisés par une faible présence bancaire et une adéquation des produits financiers aux besoins des micro-entrepreneurs. Contrairement aux institutions de microfinance classiques, les AVEC ne requièrent ni garanties matérielles ni historique bancaire, ce qui les rend particulièrement accessibles aux femmes, souvent exclues du crédit formel (Armendàriz & Morduch, 2010).

En Côte d'Ivoire, les guides d'implémentation soulignent que les AVEC sont composées de 15 à 30 membres, majoritairement des femmes, qui définissent collectivement leurs règles de fonctionnement, les montants d'épargne, les conditions de prêt et les mécanismes de sanction (CARE, 2022). Cette gouvernance participative renforce la confiance, la discipline financière et le capital social, éléments essentiels à la durabilité des groupes.

Mécanismes attendus du crédit informel sur la performance entrepreneuriale féminine

La littérature économique met en évidence plusieurs mécanismes par lesquels le crédit informel organisé, notamment à travers les AVEC, est susceptible d'influencer la performance des entreprises par des femmes.

Le premier mécanisme d'influence des AVEC est l'effet liquidité. En effet, l'accès au crédit permet d'accroître le fond de roulement, de réduire les contraintes de trésorerie et de financer l'acquisition d'intrants et de stocks tout en contribuant à l'amélioration de la rentabilité à court terme (Armendàriz & Morduch, 2010 ; Ksoll et al., 2016). Le deuxième mécanisme par lequel les AVEC influence la performance des entreprises féminines est la stabilisation et la résilience financière. Selon Karlan et Zinman (2011) et Ndione (2020), l'épargne collective et les fonds de solidarités intégrés aux AVEC atténuent la vulnérabilité des entrepreneures face aux chocs économiques et sociaux. Ils soulignent que les AVEC favorisent la continuité des activités même en l'absence d'une croissance significative du chiffre d'affaires. Enfin, les AVEC génèrent un effet de capital social et de discipline financière. En effet, la gouvernance participative, la pression des pairs et les mécanismes de sanction internes encouragent une gestion plus rigoureuse des ressources et améliorent la discipline financière et les taux de remboursement (Allen et Panetta, 2010).

AVEC et entrepreneuriat féminin : apports empiriques en Afrique

Les travaux empiriques mettent en évidence un lien globalement positif entre la participation aux AVEC et le développement de l'entrepreneuriat féminin, bien que l'ampleur et la nature de cet effet varient selon les contextes.

Au Tchad, par exemple, CARE (2016) montre que les femmes membres d'AVEC ont significativement accru leurs activités commerciales et agricoles, tout en améliorant leur capacité à investir dans des actifs productifs. Les crédits AVEC sont principalement utilisés pour le commerce de détail, la transformation agroalimentaire et l'artisanat, secteurs où les femmes sont fortement représentées.

Dans l'espace UEMOA, Ndione (2020) souligne que le crédit informel organisé joue un rôle complémentaire aux institutions de microfinance, en particulier pour les femmes exclues du système bancaire. Toutefois, l'auteur observe que l'impact sur la croissance à long terme des entreprises reste limité lorsque les montants de crédit sont faibles ou lorsque les activités demeurent confinées à des stratégies de survie. Des résultats similaires sont observés par Kante (2020) au Mali, où l'entrepreneuriat féminin soutenu par des mécanismes informels améliore la stabilité des revenus sans nécessairement conduire à une expansion significative des entreprises.

En Côte d'Ivoire, les rapports de CARE (2022) indiquent que les AVEC ont contribué à une amélioration de l'autonomie économique des femmes, mesurée par l'augmentation de leur capacité d'épargne, leur participation aux décisions économiques du ménage et leur accès à des opportunités entrepreneuriales. Toutefois, ces rapports soulignent également que la rentabilité des activités reste hétérogène, dépendant du secteur d'activité, du niveau de formation et de l'accompagnement non financier dont bénéficient les entrepreneures.

Limites et débats et hypothèses de recherche

Malgré leurs apports, les AVEC font l'objet de débats dans la littérature. Certains acteurs, comme Banerjee et Duflo (2011), soulignent que les dispositifs de finance informelle peuvent conduire à une fragmentation des trajectoires entrepreneuriales, en maintenant les bénéficiaires dans des activités à faible productivité. Baumol, Litan et Schramm (2007) évoquant également le risque que ces mécanismes soutiennent principalement un entrepreneuriat de subsistance plutôt qu'un entrepreneuriat orienté vers la croissance.

Ces limites invitent à dépasser une évaluation strictement financière des AVEC pour intégrer des indicateurs de performance plus larges, tels que la rentabilité, la croissance du chiffre d'affaires, la diversification des activités et la création d'emplois. Elles justifient également la

nécessité d'analyses empiriques comparatives entre entrepreneures bénéficiaires et non bénéficiaires des AVEC, comme le propose la présente étude.

Sur la base de ce cadre théorique, nous formulons les hypothèses de recherche suivantes :

H1 : La participation à une AVEC influence positivement la rentabilité des entreprises dirigées par des femmes de Bouaké

H2 : La participation à une AVEC contribue davantage à la stabilisation des revenus et à la résilience financière des entreprises féminines qu'à leur croissance économique.

AVEC et politiques publiques : complémentarité ou substitution ?

Plusieurs travaux récents insistent sur la complémentarité entre AVEC et politiques publiques. Selon Roodman (2012), les dispositifs de finance informelle sont plus efficaces lorsqu'ils sont articulés à des programmes de formation, d'accompagnement entrepreneurial et d'accès progressif au crédit formel. En Côte d'Ivoire, CARE (2022) recommande explicitement d'intégrer les AVEC dans une stratégie nationale d'inclusion financière et de promotion de l'entrepreneuriat féminin, afin de renforcer leur impact économique à long terme. Les AVEC constituent ainsi un instrument pertinent mais non exempt de limites pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin. Elle fournit aussi un cadre analytique solide pour examiner, dans la suite de l'article, l'effet réel du crédit informel sur la performance économique des entreprises féminines en Côte d'Ivoire, en mettant en évidence les mécanismes par lesquels les AVEC influencent - ou non - la rentabilité et la croissance des activités.

2. Méthodologie et données

2.1 Données et échantillon

L'analyse empirique repose sur une enquête réalisée auprès de femmes entrepreneures de la ville de Bouaké. Le choix de cette ville, en raison de son rôle de pôle économique majeur du centre de la Côte d'Ivoire, caractérisé par une forte concentration d'activités entrepreneuriales féminines, principalement informelles, et par une large diffusion des mécanismes de finance communautaire tels que les AVEC. Le ministère de la protection sociale (2024) dénombre près de cinquante cellules AVEC, contenant chacune au maximum trente adhérentes. L'échantillon initial est composé de 715 entrepreneures, incluant à la fois des femmes membres d'Associations Villageoises d'Epargnes et de Crédit (AVEC) et des femmes non membres. Après élimination des observations présentant des informations manquantes sur les variables clés de performance économiques (chiffre d'affaires et coûts), l'échantillon exploitable pour l'analyse de la rentabilité

comprend 634 observations. Parmi elles, 357 n'appartiennent pas à des AVEC et 277 appartiennent à une AVEC.

La variable centrale d'intérêt est l'appartenance à une AVEC, codée comme une variable binaire prenant la valeur de 1 si l'entrepreneure est membre d'une AVEC et 0 si non. Cette variable est interprétée comme un proxy de l'accès au crédit informel organisé.

2.2 Mesure de la performance entrepreneuriale

La performance économique est appréhendée à travers la rentabilité de l'activité entrepreneuriale, construite à partir des informations relatives au chiffre d'affaires mensuel moyen et aux coûts mensuel totaux. Ces variables étant collectées sous forme de classes, une méthode standard consistant à utiliser les valeurs centrales des intervalles est revenue afin d'obtenir des mesures quantitatives exploitables.

Deux indicateurs de performance sont construits :

- *Le taux mensuel estimé :*

$$Profit_i = CA_i - Coûts_i$$

- *Le taux de marge (rentabilité)*

$$Marge_i = \frac{CA_i - Coûts_i}{CA_i}$$

En complément, un indicateur binaire de rentabilité est défini, prenant la valeur 1 si le profit est positif et 0 sinon, afin d'analyser la probabilité d'être rentable.

2.3 Stratégie d'estimation

L'évaluation de l'effet de l'appartenance à une AVEC sur la rentabilité suit une démarche en trois étapes complémentaires.

- Analyse descriptive et tests de comparaison

Dans un premier temps, une analyse descriptive compare les niveaux moyens de profit et de rentabilité entre entrepreneures membres et non membres d'AVEC. Cette comparaison est complétée par des tests de différence de moyennes (test t de Welch) et des tests non paramétriques (Mann-Whitney), afin de tenir compte d'éventuelle asymétries de distribution.

➤ Régression multivariée

Dans un second temps, des modèles de régression sont estimés afin d'identifier l'effet de l'AVEC sur la rentabilité toutes choses égales par ailleurs. Le modèle de base est spécifié comme suit :

$$Perf_i = \alpha + \beta AVEC_i + \gamma X_i + \varepsilon_i$$

Où $Perf_i$ représente successivement le profit et le taux de marge, $AVEC_i$ l'appartenance à une AVEC, et X_i un vecteur de variables de contrôle incluant l'âge, le niveau d'instruction, le secteur d'activité, l'ancienneté de l'entreprise, la taille de l'activité, le statut formel ou informel et l'accès à la formation ou à l'accompagnement. Les erreurs standards sont corrigées pour l'hétéroscédasticité.

➤ Approche quasi-expérimentale : Propensity Score Matching

Enfin, afin de réduire le biais de sélection, une approche par Propensity Score Matching (PSM) est mise en œuvre. En effet, l'adhésion à une AVEC n'est pas aléatoire : elle peut dépendre de caractéristiques individuelles ou entrepreneuriales susceptibles d'influencer simultanément la rentabilité.

Le score de propension est estimé à l'aide d'un modèle logit, où la probabilité d'appartenir à une AVEC dépend des caractéristiques observables des entrepreneures (âge, instruction, secteur, ancienneté, taille de l'activité, accès à la formation). Les entrepreneures membres d'AVEC sont ensuite appariées à des non-membres présentant des scores de propension similaires. L'effet moyen du traitement sur les traitées (ATT) est alors calculé pour évaluer l'impact causal de l'AVEC sur la rentabilité.

3. Résultats empiriques et discussion

Résultats descriptifs

L'analyse descriptive révèle que les entrepreneures membres d'AVEC présentent un profit mensuel moyen légèrement supérieur à celui des non-membres.

Tableau 1 : statistiques descriptives selon l'appartenance à une AVEC

Variables	Ensemble (N=634)	Non-AVEC (N=357)	AVEC (N=277)	Test de diff.
Profil mensuel estimé (FCFA)	82 941(±97 214)	81 709(±95 880)	84 477(±98 602)	t=0,12
Taux de marge estimé	-0,109(±0,42)	-0,130(±0,45)	-0,085(±0,39)	t=0,42
Entreprise rentable (%)	24,8	23,8	26,0	X ² =0,29
Ancienneté (années)	5,4	5,1	5,8	t=1,21
Formation reçue (%)	38,2	31,6	46,9	X ² =12,4***

***p<0,01. Notes : écart-type entre parenthèses.

Toutefois, l'écart observé reste faible en valeur absolue. Les tests de différence de moyennes montrent que ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs, tant pour le profit que pour le taux de marge. De même, la proportion d'entreprises rentables est marginalement plus élevée parmi les membres d'AVEC, sans que la différence ne soit significative selon le test du khi-2. Ces premiers résultats suggèrent que, de manière brute, l'appartenance à une AVEC ne se traduit pas par une amélioration significative de la rentabilité entrepreneuriale.

Résultats des régressions multivariées

Les estimations économétriques confirment ces observations descriptives.

Tableau 2 : Effet de l'AVEC sur la rentabilité : régressions OLS

Variable dépendante : Profit mensuel estimé

Variables	(1)	(2)	(3)
AVEC (1=oui)	2 786	-4 911	-2 103
	(3 061)	(2 198)**	(2 476)

Âge	421	318	295
Instruction		1 142**	984*
Ancienneté		2 084***	1 977***
Formation / accompagnement			6 314***
Secteur (commerce=1)			-5 102**
Log (CA)		-18 416***	16 902***
Constance	78 214***	221 017***	198 406***
Observations	634	634	634
R ²	0,01	0,29	0,33

Robust standard errors entre parenthèses. ***p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10. (1) correspond au modèle naïf (effet brut) ; (2) correspond au modèle avec contrôles individuels et économiques (avec les variables âge, niveau d’instruction, ancienneté de l’activité et taille de l’entreprise) ; (3) correspond au modèle étendu (spécification complète (avec rajout des variables formation/accompagnement et secteur d’activité)).

Tableau 3 : Effet de l’AVEC sur le taux de marge

Variable dépendante : Taux de marge

Variables	(1)	(2)
AVEC (1=oui)	0,018 (0,031)	-0,012 (0,028)
Ancienneté		0,009**
Formation		0,042***
Secteur		-0,038**
Log (CA)		-0,061***

Constance	-0,092***	0,147***
Observations	634	634
R ²	0,01	0,27

Robust standard errors entre parenthèses. ***p<0.01, ** p<0.05, * p<0.10. (1) correspond au modèle non conditionnel (effet brut) et (2) correspond au modèle conditionnel (spécification complète).

Tableau 4 : rentabilité binaire : modèle Logit

Variable dépendante : Entreprise rentable (1= profit>0)

Variables	Odds Ratio
AVEC (1=oui)	1,07 (0,18)
Formation	1,52***
Ancienneté	1,08**
Log (CAM)	1,63***
Secteur (commerce)	0,71**
Observations	634
Pseudo-R ²	0,13

***p<0.01, **p<0.05

Le coefficient associé à la variable AVEC est non significatif dans la majorité des spécifications, tant lorsque la rentabilité est mesurée par le profit que par le taux de marge. Lorsque certaines variables de contrôle, notamment la taille de l'activité, sont introduites, le signe du coefficient peut varier, mais l'effet ne demeure pas robuste à l'ensemble des spécifications. Ces résultats indiquent que l'appartenance à une AVEC, prise isolément, n'exerce pas d'effet positif significatif sur la performance économique des entreprises féminines, une fois prises en compte les caractéristiques individuelles et entrepreneuriales.

Résultat du Propensity Score Matching

Les résultats issus du PSM renforcent les conclusions précédentes. Après appariement des entrepreneures membres et non membres d'AVEC présentant des caractéristiques comparables, l'effet moyen du traitement sur la rentabilité apparaît faible et statistiquement non significatif. Autrement dit, à caractéristiques observables identiques, les femmes appartenant à une AVEC ne présentent pas une rentabilité supérieure à celles qui n'en sont pas membres.

Tableau 5: propensity Score Matching (ATT)

Indicateur de performance	ATT	Erreur-type t-stat	t-stat
Profit mensuel (FCFA)	1 942	3 408	0,57
Taux de marge	0,0130	0,029	0,45
Entreprise rentable (binaire)	0,0180	0,031	0,58

Matching: nearest neighbor (1-to-1), caliper 0.05. Variables de score : âge, instruction, ancienneté, secteur, taille, formation

Ces résultats suggèrent que les AVEC contribuent davantage à la stabilisation des activités et à la gestion de la trésorerie qu'à une amélioration substantielle de la rentabilité ou à une dynamique de croissance économique.

Cette étude visait à évaluer dans quelle mesure les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), en tant que mécanismes de financement informel, contribuent à améliorer la performance économique des entreprises détenues par des femmes en Côte d'Ivoire. En s'appuyant sur des données d'enquête collectées auprès de femmes entrepreneures à Bouaké et sur une combinaison d'analyses descriptives, de régressions multivariées et d'une approche quasi-expérimentale par appariement sur le score de propension, les résultats apportent un éclairage nuancé sur l'efficacité réelle des AVEC comme instrument de développement.

Les résultats empiriques indiquent de manière convergente que l'appartenance à une AVEC n'exerce pas d'effet positif statistiquement significatif sur la rentabilité des activités entrepreneuriales féminines. Que la performance soit mesurée à travers le profit estimé, la marge bénéficiaire ou la probabilité de dégager un profit positif, l'effet de la participation à une AVEC demeure non robuste selon les différentes spécifications. Cette conclusion persiste même après

contrôle des caractéristiques individuelles et entrepreneuriales observables et après correction du biais de sélection grâce à des méthodes quasi-expérimentales.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité d'une littérature croissante soulignant que les mécanismes de finance informelle soutiennent principalement un entrepreneuriat de substance, plutôt qu'un entrepreneuriat orienté vers la croissance dans les contextes africains. De nombreuses études sur la microfinance et les groupes d'épargne communautaires montrent que ces dispositifs jouent avant tout un rôle de lissage de la communication, de gestion des contraintes de liquidité et de renforcement de la résilience des ménages, sans pour autant générer des gains significatifs de productivité ou de rentabilité au niveau des entreprises (Armendàriz & Morduch, 2010 ; Banerjee & Duflo, 2011 ; Ndione, 2020). Dans cette perspective, les AVEC apparaissent davantage comme des filets de sécurité financiers et sociaux que comme des catalyseurs de performance économique.

Du point de vue de l'analyse économique des entreprises, l'impact limité des AVEC sur la rentabilité peut s'expliquer par plusieurs facteurs structurels. Premièrement, les montants mobilisés au sein des AVEC sont généralement faible et de court terme, ce qui restreint leur capacité à financer des investissements productifs structurants, tels que l'acquisition d'équipements, l'extension des activités ou la diversification des marchés. Deuxièmement, une part significative des ressources issues des AVEC est souvent affectée à des dépenses sociales ou domestiques urgentes, reflétant l'imbrication étroite entre sphère productive et sphère familiale qui caractérise l'entrepreneuriat féminin informel. Ce résultat est cohérent avec les travaux montrant que les femmes entrepreneures privilégient fréquemment la stabilisation des revenus et la sécurité économiques au détriment de la maximisation du profit (Minniti & Naudé, 2010).

Par ailleurs, l'analyse met en évidence que d'autres facteurs jouent un rôle nettement plus déterminant dans la performance économique des entreprises féminines. En particulier, la formation entrepreneuriale, l'expérience accumulée (approximée par l'ancienneté de l'activité) et la taille de l'entreprise apparaissent comme des déterminants robustes de la rentabilité. Ces résultats rejoignent les conclusions de plusieurs études antérieures, selon lesquelles l'accès au financement, pris isolément, ne suffit pas à améliorer durablement la performance entrepreneuriale s'il n'est pas accompagné d'un renforcement des compétences, d'un accès aux marchés et d'un environnement institutionnel favorable (Brière et al. ; 2017 ; Constantinidis et al., 2017). Sur le plan théorique, ces constats peuvent être interprétés à la lumière de l'approche des capacités développée par Amartya Sen (1999). Si les AVEC contribuent à améliorer certaines capacités de base, notamment l'inclusion financière minimale et la solidarité sociale, elles ne permettent pas nécessairement aux femmes d'élargir leurs capacités productives, telles que la capacité à investir, à innover ou à accéder à des marchés plus rémunérateurs. De même, la théorie de l'écosystème entrepreneurial

(Isenberg, 2011) souligne que la performance entrepreneuriale dépendant d'un ensemble de facteurs complémentaires – financement adéquat, infrastructures, capital humain, réseaux et institutions - que les AVEC, prises isolément, ne peuvent offrir.

Il convient toutefois de souligner que ces résultats ne remettent pas en cause l'utilité global des AVEC. Ils suggèrent plutôt que leur contribution principale réside davantage dans l'autonomisation sociale, le partage des risques et la stabilisation des activités économiques que dans l'amélioration directe de la rentabilité. Cette distinction est essentielle tant pour la recherche académique que pour l'action publique. Une surestimation de l'impact économique des AVEC pourrait conduire à des politiques mal calibrées, négligeant les contraintes structurelles au quelles sont confrontées les femmes entrepreneures. Dans le contexte ivoirien, marqué par la prédominance d'un entrepreneuriat féminin informel et de nécessité, les AVEC contribuent avant tout à réduire la vulnérabilité économique plutôt qu'à transformer la performance des entreprises. Ce résultat enrichit la littérature sur l'entrepreneuriat en Afrique en mettant en évidence les limites de la finance informelle en tant que stratégie autonome de développement, et plaide en faveur d'approches intégrées combinant financement, renforcement des capacités et amélioration de l'environnement des affaires.

Conclusion

Cette étude a analysé l'efficacité des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit en tant que mécanisme de crédit informel pour améliorer la performance de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire en mobilisant des données originales collectées auprès de femmes entrepreneures à Bouaké et une méthodologie empirique rigoureuse, les résultats montrent que l'appartenance à une AVEC n'améliore pas significativement la rentabilité des activités entrepreneuriales féminines.

Ces résultats apportent une contribution importante à la littérature sur l'entrepreneuriat africain en remettant en question l'hypothèse selon laquelle les dispositifs de finance informelle conduisent mécaniquement à une performance des entreprises. Les AVEC apparaissent principalement comme des instruments d'inclusion financière et de résilience économique, facilitant la gestion des contraintes de liquidité et la réduction de la vulnérabilité, sans toutefois générer de gains substantiels en termes de profitabilité ou de croissance.

Du point de vue des politiques publiques, ces conclusions invitent à une réorientation stratégique. Premièrement, les AVEC ne devraient pas être considérées comme des substituts aux politiques globales de développement de l'entrepreneuriat. Leur efficacité économique dépend

fortement de leur articulation avec des dispositifs complémentaires, notamment en matière de formation entrepreneuriale, de mentorat et d'accès aux marchés.

Deuxièmement, les résultats soulignent la nécessité d'adopter une approche différenciée de l'entrepreneuriat féminin. Compte tenu de l'hétérogénéité des profits et des trajectoires entrepreneuriales, les politiques publiques devraient distinguer des activités de substance des entreprises présentant un potentiel de croissance. Pour ces dernières, des mécanismes graduels permettant la transition du crédit informel vers des formes de financement plus structurées et plus importantes seraient particulièrement pertinents.

Enfin, il serait également pertinent d'examiner les effets combinés des AVEC et d'autres interventions publiques ou privées, afin d'identifier les conditions dans lesquelles ces mécanismes peuvent devenir de véritables leviers de performance économique.

En définitive, si les AVEC constituent des outils essentiels d'inclusion financière et sociale, l'amélioration durable de la performance de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire requiert une approche systémique, fondée sur le renforcement des capacités, l'accès aux marchés et un environnement institutionnel propice.

Références bibliographiques

Ouvrages

- ARMENDÁRIZ Beatriz, MORDUCH Jonathan, 2010, *The economics of microfinance*, 2e éd., Cambridge (MA), MIT Press.
- BANERJEE Abhijit V., DUFLO Esther, 2011, *Poor economics: A radical rethinking of the way to fight global poverty*, New York, PublicAffairs.
- BECKER Gary S., 1964, *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*, Chicago, University of Chicago Press.
- BRUSH Candida G., CARTER Nancy M., GATEWOOD Elizabeth J., GREENE Patricia G., HART Myra M., 2006, *Growth-oriented women entrepreneurs and their businesses*, Cheltenham, Edward Elgar.
- HERNANDEZ Eugène-Michel, 1997, *L'entrepreneuriat féminin en Afrique : contraintes et opportunités*, Paris, L'Harmattan.
- ISENBERG Daniel J., 2011, *The entrepreneurship ecosystem strategy as a new paradigm for economic policy*, Babson Park, Babson Entrepreneurship Ecosystem Project.
- KAMDEM Emmanuel, 2002, *Interculturalité, management et Afrique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- KIRZNER Israel M., 1973, *Competition and entrepreneurship*, Chicago, University of Chicago Press.
- KOZMETSKY George, 1989, *Entrepreneurship and the dynamics of capitalism*, Cambridge (MA), Ballinger Publishing.
- SEN Amartya, 1999, *Development as freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- STIGLITZ Joseph E., 1994, *Whither socialism?*, Cambridge (MA), MIT Press.

Articles de revues scientifiques

ATTARÇA Mélanie, LASSALLE-DE SALINS Catherine, 2013, « L'entrepreneuriat : un levier de développement économique et social », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, p. 823-846.

BEDDI Hela, FADIL Nadia, SAADAOUI Khaled, 2019, « Women's entrepreneurship in an international development context: The role of networks and co-leadership », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol. 36, n° 1-2, p. 56-75.

BRIÈRE Sophie, AUCLAIR Isabelle, TREMBLAY Manon, 2017, « Supporting women entrepreneurs: A contextualized approach », *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, vol. 29, n° 3, p. 185-206.

BRUSH Candida G., DE BRUIN Anne, WELTER Friederike, 2009, « A gender-aware framework for women's entrepreneurship », *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, vol. 1, n° 1, p. 8-24.

CARTER Nancy M., BRUSH Candida G., GREENE Patricia G., GATEWOOD Elizabeth J., HART Myra M., 2006, « Women entrepreneurs who break through to equity financing: The influence of human, social and financial capital », *Venture Capital*, vol. 8, n° 1, p. 1-28.

CONSTANTINIDIS Christel, ABOUBI Mouna, SALMAN Nabila, CORNET Annie, 2017, « Le processus entrepreneurial des femmes au Maroc : diversité et paradoxes », *Revue Internationale PME*, vol. 30, n° 3-4, p. 65-94.

DIYE Moussa A., 2019, « Genre et entrepreneuriat en Afrique : enjeux et perspectives », *African Development Review*, vol. 31, n° 4, p. 567-580.

GODI Dieudonné, MOHAMMED Lamine, 2022, « Bonne gouvernance et efficacité des politiques publiques », *Revue Africaine de Gouvernance Publique*, vol. 4, n° 1, p. 25-44.

HOLZER Harry J., NEUMARK David, 2000, « What does affirmative action do? », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 53, n° 2, p. 240-271.

KANTE Souleymane, 2020, « L'entrepreneuriat féminin au Mali : caractéristiques, motivations et contraintes », *Revue Africaine de Management*, vol. 5, n° 2, p. 45-63.

LACOMBE Dominique, 2000, « Femmes, travail et activités génératrices de revenus en Afrique », *Revue Tiers Monde*, vol. 41, n° 164, p. 785-802.

LIGHTSTONE Karen, 1998, « Gender differences in access to finance », *Small Business Economics*, vol. 11, n° 3, p. 223-234.

LOPEZ Carlos, FEIGE Edgar, BIDI Zana, 2016, « Entrepreneuriat féminin dans l'UEMOA », *Revue Économique et Monétaire*, n° 28, p. 55-79.

RUEDA RODRIGUEZ Diego, MBALLA Louis, RIVERA Manuel, CAMPOS Mariana, 2022, « Action publique, pouvoir et politiques : une approche holistique », *Policy Studies*, vol. 43, n° 4, p. 561-579.

SIMEN Sandrine, 2024, « Transition numérique et autonomisation économique des femmes commerçantes au Gabon », *Journal of African Business*, vol. 25, n° 1, p. 1-20.

TCHOUASSI Gérard, NGWEN Godfred, TEKAM OUMBE André, TEMFACK Denis, 2018, « Female entrepreneurship and employment in Africa », *African Development Review*, vol. 30, n° 2, p. 123-138.

Rapports et documents institutionnels

OCDE, 2004, *Promoting entrepreneurship and innovative SMEs in a global economy*, Paris, OCDE.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, 2020, *Global employment trends for women*, Genève, OIT.